

forme de la mycologie — qu'il ne faut pas sous-estimer — aucune sécheresse, Dieu merci, ne saurait prévaloir.

Les quelques espèces dignes d'être étudiées de manière approfondie purent l'être au Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences, grâce à l'obligeance conjointe de M. le Doyen DOUIN et de notre ami, M. KÜHNER. On en profita pour examiner les cultures mycéliennes effectuées en grand nombre par ce dernier.

Les serres du Parc de la Tête-d'Or furent visitées et l'on y fit même de la mycologie (une jolie Lépiote du groupe de *ianthina* et un *Clavaria*, inédit je crois).

Le temps fut variable. Il ne fut franchement déplaisant qu'au col de Porte où, après une heure et demie de marche dans la boue, le brouillard et sous une pluie froide, tombée quinze jours trop tard, ont dut capituler et s'agrèger auprès du poêle du chalet-restaurant. Le massif de la Grande-Chartreuse fut traversé sans que les congressistes pussent même en soupçonner le saisissant pittoresque. Au retour de cette sortie, on passa vers le couvent qui n'est plus ouvert à la visite du public, mais dont l'aspect extérieur et le cadre demeurent frappants.

Deux séances d'étude permirent d'entendre une quinzaine de communications dont la plupart paraîtront dans le *Bulletin de la Société Mycologique de France*.

Devant l'insuffisance des récoltes, l'Exposition dut être supprimée.

Un banquet selon la bonne formule (point trop chargé mais de bout en bout excellent) termina la session. Les allocutions d'usage y furent prononcées successivement par M. JOSSERAND, puis par les porte-parole de la Suisse, de la Hollande, de la Belgique, et de l'Angleterre : MM. FURRER ZIOGAS, D^r HUYSMAN, IMLER et PEARSON, qui tous trouvèrent des paroles de sympathie pour notre pays. Sur la proposition de M. IMLER, tous les assistants se levèrent pour acclamer leur Président d'honneur, M. le D^r R. MAIRE, heureux de pouvoir ainsi manifester, outre l'estime qu'ils ont pour le mycologue (mieux et moins restrictivement : le naturaliste), la sympathie affectueuse qu'ils éprouvent pour l'homme, l'homme si simple, si accessible, si bienveillant. M. HEIM, Président de la *Société Mycologique de France*, eut un mot aimable pour chacun, et distribua les remerciements suivant les meilleures règles du *cuique suum*. Son allocution, souple, spirituelle et parfois émouvante, mit le point final à cette session.

La Presse lyonnaise donna des comptes rendus du Congrès et un de nos quotidiens rapporta ainsi la présence de M. MAUBLANC, secrétaire général de la S. M. F. et de M. le D^r MAIRE, d'Alger : « M. MAUBLANC, secrétaire général, maire d'Alger »...

Ce Congrès ne fut certes pas une réussite totale, mais il ne fut aucunement un échec. Il rapprocha les mycologues. Il permit de multiples prises de contact et il s'en dégagait une constante atmosphère de cordialité à laquelle je dirai, pour terminer, que les organisateurs de cette session furent infiniment sensibles.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LEPIOTA PSEUDO-LILACEA nov. spec.

Par H. S. C. HUYSMAN.

(Doetinchem, Pays-Bas).

Agit-on avec bon sens en augmentant le nombre des espèces dans un genre encore trop embrouillé ? Est-ce rendre service aux pauvres mycologues que d'ajouter de nouvelles difficultés à celles existant déjà ? Peut-être cela n'a-t-il pour résultat que de bourrer un sac déjà trop rempli ?

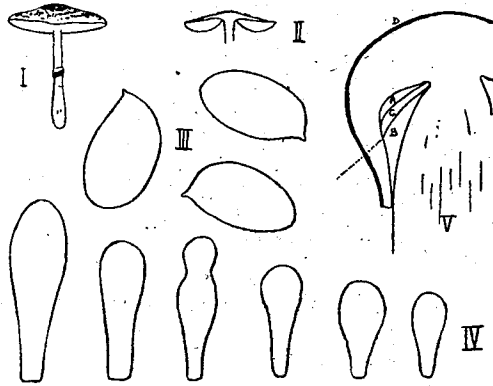
Ces considérations m'ont longtemps retenu de publier la présente note. Cependant, la conviction que chaque espèce bien fondée forme un maillon de la chaîne dont nous nous efforçons de réunir les fragments, la persuasion

que la connaissance exacte de chaque pierre rend plus facile l'édification d'un pan de mur du bâtiment, m'ont fait vaincre mes hésitations.

C'est pourquoi je donne ci-dessous une description de *Lepiota pseudo-lilacea* dont j'ai fait une première récolte le 1^{er} novembre 1936 dans les dunes de Walcheren. J'ai revu l'espèce à Compiègne, en octobre 1937, au cours de l'excursion organisée par la Société Mycologique de France, puis dans les dunes près de La Haye, en octobre 1942. Par ailleurs, en avril 1944, M. Maas GEESTERANUS, conservateur de l'Herbier de Leiden, m'envoyait des échantillons trouvés dans une serre chaude du jardin botanique.

Carpophores : angiocarpes, non hygrophanes, simulant un *Lepiota lilacea* de petite taille.

- I. *Lepiota pseudo-lilacea*.
II. Coupe du chapeau.
III. Spores $\times 2.000$.
IV. Cellules marginales des lamelles $\times 750$.
V. *Lepiota lilacea*, coupe ; jeune exemplaire $\times 5$, avant la séparation de l'anneau du chapeau ; la ligne ponctuée représente le plan de séparation prochain.
A : Lamelle ; — B : Voile partiel ; — C : Cavité circulaire ; — D : Voile général.



Chair : blanche ou lilacin très pâle, surtout dans le pied. Saveur et odeur insignifiantes.

Pied : dépassant à peine 20×2 mm., cylindrique, s'épaississant légèrement vers la base, farci d'une moelle soyeuse, puis fistuleux ; tapissé de fibrilles aranéeuses ; surface lilacin pâle, blanchâtre au sommet, plus ou moins violacée après froissement dans la moitié inférieure, laquelle est parfois munie d'une ou deux zones plus ou moins annuliformes, brun-lilacin, rompues et peu distinctes, sous lesquelles passent quelques fibrilles provenant du voile partiel et se rattachant à l'anneau.

Anneau : médian, manifeste, fixe, en ceinture, brun-lilacin, bordé de blanc surtout en haut.

Chapeau : atteignant 2 cm. de diamètre, campanulé puis campanuloconvexe, convexe ou plan-convexe à bosse peu individualisée, à chair assez mince, difficilement séparable du pied ; revêtement brun-violacé assez foncé, à peine hérissé de squamules infimes au centre, plutôt éraillé-méchu-leux en zones plus ou moins concentriques et dénudant un fond lilacin pâle, surtout au bord.

Lamelles : assez serrées, libres, ventruës, jusqu'à 2 mm. $1/2$ de large, crème.

Spores : elliptiques, mesurant $6,4-7,0$ ($8,5$) \times $3,9-4,5$ (5) μ (récolte de Walcheren) ; $6-6,9$ ($8,2$) \times $3,8-4,2$ (5) μ (Compiègne) ; $6-7,1$ ($8,2$) \times $3,8-4,2$ (5) μ (La Haye), $6,2-7,2 \times 4-4,4$ μ (Leiden).

Basides : $22-30 \times 6-8$ μ , à quatre stérigmates, cylindriques-claviformes.

Cellules marginales des lamelles : nombreuses, claviformes, $15-30 \times 6-10$ μ .

Sous-hyménium : celluleux.

Trame des lamelles : plus ou moins régulière.

Revêtement du chapeau : hyméniforme un peu vague, à éléments non soudés, mêlé de poils unicellulaires nombreux, de taille très différente, $70-350 \times 6-15 \mu$, à pigment de membrane.

Boudes : présentes.

Le mode de formation de l'anneau de *Lepiota lilacea*, figuré schématiquement, est répété de façon frappante par notre espèce. Néanmoins il ne fait aucun doute que nous nous trouvons en présence de deux espèces différentes et même assez éloignées. La preuve en est fournie par le revêtement du chapeau. On sait que celui de *L. lilacea* est constitué par une couche de cellules plus ou moins piriformes et soudées par une substance durcie ; tandis que ce même revêtement, chez notre espèce, est d'un type commun à toute une pléiade de petites Lépiotes.

L'anneau fixe suffit à séparer *L. pseudo-lilacea* de *L. setulosa*. De plus, la couleur en est différente et les spores de *L. setulosa* sont un peu plus étroites (LANGE, KÜHNER, LOCQUIN). Dans mes propres récoltes, la largeur des spores de ce dernier ne dépasse guère 4μ . Il ne faut cependant accorder qu'une valeur relativement minime à une différence de mensuration aussi réduite.

Lepiota micropholis au sens de LANGE qui, contrairement à l'opinion de KÜHNER, pourrait bien être différent de *L. lilacea*, se distingue de *L. pseudo-lilacea* par la couleur du chapeau et par les spores qui sont plus petites et plus étroites encore que celles de *L. setulosa*.

Lepiota micropholis dans la conception de LOCQUIN (*Bull. Soc. Linn. de Lyon*, 1945, p. 85), basée sur la planche de COOKE, est toujours très différent par la couleur du chapeau ; en outre les poils du revêtement piléique de l'espèce de LOCQUIN sont remarquablement petits ($50-100 \times 3 \mu$) comparés à ceux de mon espèce ($70-350 \times 6-15 \mu$). Le dernier et éminent spécialiste du genre *Lepiota* a eu l'amabilité de m'écrire qu'il est lui-même convaincu que *L. pseudo-lilacea* est une espèce indépendante qu'il connaît, quoique de façon insuffisante, et qu'il avait nommée provisoirement *L. paralilacea*.

Aucune des Lépiotes américaines (*L. sublilacea* Peck et *phaeostica* Morgan, p. e.) ne correspond à l'espèce décrite ci-dessus.

Dans quelle section du genre *Lepiota* faut-il placer *pseudo-lilacea* ? J'ai proposé, dans une note antérieure (observations sur le genre « *Lepiota* », *Meded. van de Nederl. Myc. Ver.*, n° XXVIII, 1943), de réunir *L. lilacea* et *L. Georginae* aux *Ovisporae* Lange au sens de KÜHNER. D'autre part, LOCQUIN tend à réunir les *Ovisporae* et les *Annulosae* Kühner. Il me semble préférable de caractériser les *Ovisporae* ainsi : section du genre *Lepiota* à spores ovoïdes ou elliptiques (non éperonnées), dépourvues de pore et à revêtement piléique hyméniforme (en principe). Pour des raisons pratiques, on pourrait maintenir les sections de KÜHNER comme sous-sections, *Eu-ovisporae*, *Annulosae* (contenant *L. pseudo-lilacea*), *Lilaceae* (exclusivement *L. lilacea*), *Pilosellae*.

Je profite de l'occasion pour rectifier une erreur. En 1943 j'ai attribué *L. cygnea* aux *Annulosae*. C'était inexact. Dans le jeune âge, le revêtement du chapeau de cette espèce annulée étant constitué par des sphérocytes, elle serait mieux placée dans les *Micaceae*.

DIAGNOSE LATINE RÉSUMÉE.

Lepiota pseudo-lilacea (species nova). *Adspectus generalis.* *Lepiota lilacea* magnitudinis minoris. Dimensiones ; pilei diametros 2 cm. ; stipitis altitudo : 2 cm., latitudo : 2 mm.

Clare separatur pilei vestitu, non factu cellulis plus minus piriformibus connexisque inter se, sed, in ista nova specie, simili innumeris parvis lepiotis.

Modus annuli formationis eximis similis est sicut in *Lepiota lilacea*.

Lepiota pseudo-lilacea ponenda est in « sub-sectione. » *Annulosae* (Sectio KÜHNER).

Présenté à la Section Mycologique, en sa séance du 15 septembre 1947.

LES BALANIDES DES OcéANS

Par Gabriel KOLOSVARY.

(Budapest, Musée National Hongrois).

Un esquisse de l'expansion des Balanides, au point de vue de la géographie mondiale est, en raison de l'insuffisance des données, une tâche vraiment difficile. Cependant les travaux de KRÜGER, F. HIRO et HJ. BROCH peuvent servir de point de départ à une discussion plus synthétique.

En raison de ces circonstances, nous ne pouvons donc prendre, pour objet de la présente étude, d'autres espèces de Balanides que celles qui manifestent dans leur expansion au moins une certaine régularité.

L'expansion géographique dépend de plusieurs facteurs. Tout d'abord les propriétés physiologiques de l'organisme vivant sont très importantes car elles réagissent sur les excitations du milieu physico-chimique.

Dans le cas des Balanides, ainsi que chez la plupart des organismes maritimes, il nous faut accepter comme cadre général une division des océans déterminée par la ligne isotherme de 20 C°. En dehors de cela, il faut que nous tenions compte aussi de la carte de EKMAN laquelle montre la répartition géographique des Balanides et d'autres organismes maritimes littoraux.

Il faut aussi faire mention de la division de KRÜGER qui se borne seulement aux Cirripèdes et distingue les provinces suivantes :

1° Province Nord-Sud boréale (Atlantique et Pacifique) ; on compte ici aussi la mer Méditerranée, l'Amérique Sud-Ouest et le Subantarctique d'Australie.

2° Le Cap, avec les parties allant jusqu'à Port Natal (la province est riche en individus et en espèces).

3° L'Archipel Malais et le Japon (la province la plus riche).

Comme point de vue complémentaire il faut mentionner le temps, et l'évolution séculaire des organismes, ainsi que la séparation de certaines espèces, formes et races géographiques.

Cet aspect ressemble, à vrai dire, à l'évolution divergente qui s'accomplit dans des contrées géographiquement séparées. Les changements géohistoriques jouent aussi un rôle de premier ordre. Ainsi chaque étude sérieuse, concernant la géographie des animaux, aura le caractère d'un essai historique.

Donc les études zoo-géographiques sont obligées de compter avec les facteurs suivants : propriété physiologique ; milieu ; température de la zone littorale ; stabilité de la température dans les eaux tropicales et changement dans la zone tempérée, ainsi que modifications dans la salinité. La qualité de la côte est aussi importante ; mes propres observations témoignent de cette détermination, dans le cas des *Chthamalus stellatus stellatus* (Poli) et *Balanus perforatus Brugière* (mer Adriatique).

D'après F. HIRO la *Lithotrya* et l'*Ibla* préfèrent exclusivement la pierre calcaire ; la *Chthamalus* et la *Tetracita* vivent volontiers sur cette roche, mais elles se rencontrent aussi sur des rocs agglomérés, même sur des arbres. La *Chthamalus mero* vit en se submergeant dans l'eau ; la *Chthamalus Withersi* sur les rocs agglomérés ; la *Chthamalus caudatus* sur les rocs ; la *Chthamalus stellatus stellatus forma cirrata* uniquement dans la frange de l'écume. Les autres espèces se trouvent exclusivement sur la coquille des Mollusques. Leur milieu est identique, leurs conditions vitales sont en accord.

La propriété principale des Balanides est qu'elles sont prédominantes dans les mers peu pro-